

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 20 mars 2025

SECURITÉ DANS LES TRANSPORTS

La Métropole et la RTM lancent une campagne choc contre les agressions des agents

Crée par la RTM dans le cadre d'un plan de lutte contre les violences subies par ses agents, cette campagne de communication choc déployée sur l'ensemble du territoire métropolitain à compter du 20 mars vise à rappeler au public les sanctions encourues.

Construite en tryptique, la campagne joue sur la surprise et l'impact visuel afin de **susciter une réaction immédiate** chez les voyageurs et **dénoncer la banalisation des agressions** :

- « Grosse sa...nction pour une agression envers un conducteur de bus »
- « Esp...érez-vous vraiment vous en tirer sans sanction ? »
- « Enc...ore une insulte ? C'est aussi une infraction ! »

En second niveau de lecture, les visuels rappellent que **toute atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un agent d'un exploitant de réseau de transports est passible de lourdes peines allant jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amendes** (Articles 433-3 et 433-5 ; articles 222-7 et suivants du Code pénal).

« Le réseau RTM est l'un des plus sûrs de France, mais nous ne relâchons jamais nos efforts. Cette campagne met en lumière les agressions subies par nos agents, car leur protection est essentielle pour garantir un service de transport public de qualité. Toute agression sera sévèrement sanctionnée. Nous poursuivons notre engagement avec des moyens renforcés pour assurer la sécurité de tous », souligne **Martine Vassal, présidente de la Métropole-Aix-Marseille-Provence**.

« La sécurité et la dignité de nos traminots restent une priorité absolue. Il est de notre devoir de les protéger dans l'exercice de leurs missions. Les violences et les agressions sont inacceptables. La RTM est engagée depuis plusieurs années sur ces questions de sécurité et pour apporter des solutions très concrètes. De nouvelles mesures sont actuellement en cours d'instruction en interne », ajoute **Catherine Pila, présidente de la RTM**.

La sécurité, une priorité pour la Métropole et son opérateur RTM

Outre cette campagne, de nombreuses mesures sont engagées par la Métropole et son opérateur RTM pour renforcer toujours plus la sécurité des agents et des usagers : augmentation des effectifs de sécurité, renforcement des prérogatives du Groupe d'assistance et de protection (GAP), installation de portiques anti-fraude, bouton d'alerte SOS sur l'application RTM, descente à la demande en vigueur sur le réseau de soirée et les lignes de nuit, modernisation des caméras de vidéo-protection, travail sur la sécurisation du poste de conduite des bus...